

Commune de **HOMMARTING**



LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, après un hiver long et rude, il nous faut vite retrouver un rayon de soleil, et avec lui, un peu de moral, un peu d'envie.

Grippe, gastro-entérite, pollution atmosphérique et grand froid, tels des oiseaux de proie, ont rôdé autour des plus fragiles d'entre nous. Grâce au ciel, la nature humaine est entrée en résistance contre beaucoup de menaces qui pèsent de plus en plus sur ce monde.

Le moral, trop souvent en berne, a besoin d'un ingrédient qui disparaît devant la surmultiplication des applications informatiques et gratuites. C'est la confiance !

Aujourd'hui, le médecin vous expose son analyse. Ses mots vous suffiraient presque à vous sentir mieux. Mais de nos jours, après le passage en pharmacie, c'est sur internet que nous prenons l'habitude de nous laisser ronger par le doute. Le docteur peut se tromper, et le remède générique ne nous rassure pas. De plus en plus, les forums des innocupés alimentent l'hypocondrie dévastatrice.

A l'école, au travail, en amour ou en politique c'est pareil. La confiance n'est plus là !

Même la confiance en soi-même commence à disparaître. Où allons-nous ? Que laisserons-nous comme applications en héritage à nos descendants ? Si toutefois l'hérité conserve une chance de survie.

L'expérience peut nous apprendre qu'une confiance trahie fait souffrir profondément. Et la douleur peut durer une vie entière, mais le jeu en vaut la chandelle. Sans confiance, le monde n'est pas le même, le soleil ne brille pas pareil, les oiseaux sifflent pour rien, les sourires sont des grimaces.

Alors choisissons la confiance pour aller de l'avant. Ayons confiance en ce qui nous reste d'instinct. Soyons authentiques, ne cherchons pas à plaire pour être bien vus. Affirmons notre pensée, nous avons le droit d'avoir un avis, et nous avons le droit de le crier haut et fort ! Ainsi, notre regard changera. Le chant des oiseaux nous aidera à franchir tous les obstacles réels et virtuels que la méfiance aura mis en travers de notre route.

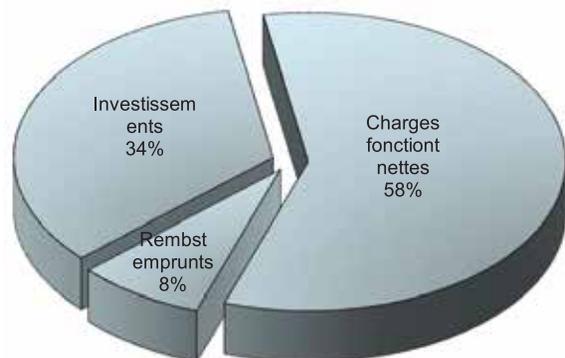
Marchons en pleine confiance. J'ai confiance en vous et en l'humanité. Vous êtes capables de choses énormes ! Rêvez ! Ayez confiance !

Jean-Louis NISSE

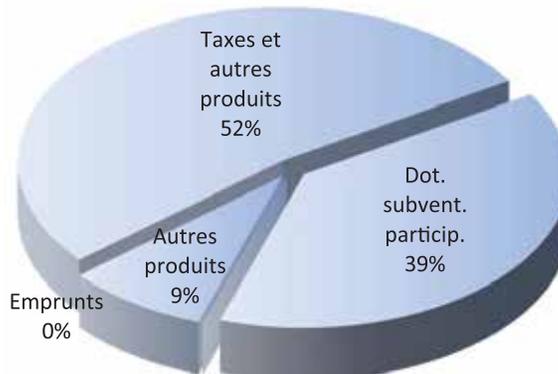
REALISE 2016 - COMMUNE + ASSAINISSEMENT

	REALISE AU 31.12.2016		
	Commune	Assainist (*)	TOTAL
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Charges à caractère général	112 505	31 245	143 750
Charges de personnel et frais assimilés	177 504	7 837	185 340
Atténuation de produits, reversement au FNGIR	60 238		60 238
Autres charges de gestion courante	45 942	2 819	48 761
Charges financières	15 830	223	16 053
Charges exceptionnelles	7 453		7 453
Opérations d'ordre et transfert entre sections	20 156	26 829	46 985
Total dépenses	439 628	68 953	508 581
Produit des services du Domaine	9 243	55 617	64 860
Impôts et taxes, redevances	283 518		283 518
Dotations, subventions, participations	164 599		164 599
Autres produits de gestion courante	10 700		10 700
Produits financiers	2		2
Produits exceptionnels	47 427		47 427
Atténuation de charges	15 940		15 940
Opérations d'ordre et transfert entre sections	41 100		41 100
Total recettes	572 529	55 617	628 145
SECTION INVESTISSEMENT			
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	42 733	1 132	43 865
Travaux réalisés et acquisitions d'immobilisations	195 106	54 422	249 528
Opérations d'ordre et transfert entre sections	41 100		41 100
Subvention d'équipement versée	4 520		4 520
Total dépenses	283 459	55 554	339 013
Dotations fonds divers et réserves	18 352	4 430	22 781
Subventions d'investissement	70 802		70 802
Autres immobilisations financières	686		686
Opérations d'ordre et transfert entre sections	20 156	26 829	46 985
Total recettes	109 996	31 258	141 254

D E P E N S E S

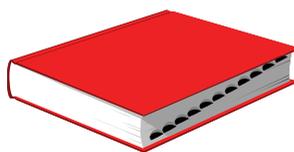


R E C E T T E S



(*) la compétence assainissement ayant été transférée à la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud à compter du 1er novembre 2016, les chiffres de la colonne assainissement portent sur la période du 1er janvier au 31 octobre 2016.

ETAT CIVIL 2016



NAISSANCES

- 13 janvier DELTOY Joachim, fils de DELTOY Jean – Marc et VOGT Rachel
02 mars MASSON Alexandre, fils de MASSON Frédéric et KALTENBACHER Rachel
18 juillet SCHER Liam, fils de SCHER Tobias et RIGA Laetitia
16 octobre KRAEMER Arthur, fils de KRAEMER Philippe et NOESER Audrey
23 décembre WILL Lucie, fille de WILL Alain et FRANKENBERG Myriam



MARIAGES

- 20 août KRAEMER Philippe et NOESER Audrey
26 août FRIANT Joël et LESNE Sylvia
17 septembre WILL Alain et FRANKENBERG Myriam

DECES

- 06 février WIEST, épouse SCHNEIDER, Anne-Marie
14 février SCHNEIDER Marcel
26 février KRUMMENACKER, épouse BEAUVAIS, Marie – Rose
01 mars BOUNOUAR Aïcha
19 mai END Ernest
16 juin FRIANT, veuve WILHELM Elise
05 juillet BECKER Denis
09 juillet PFEIFFER Charles
21 décembre RICHARD Jean - Claude



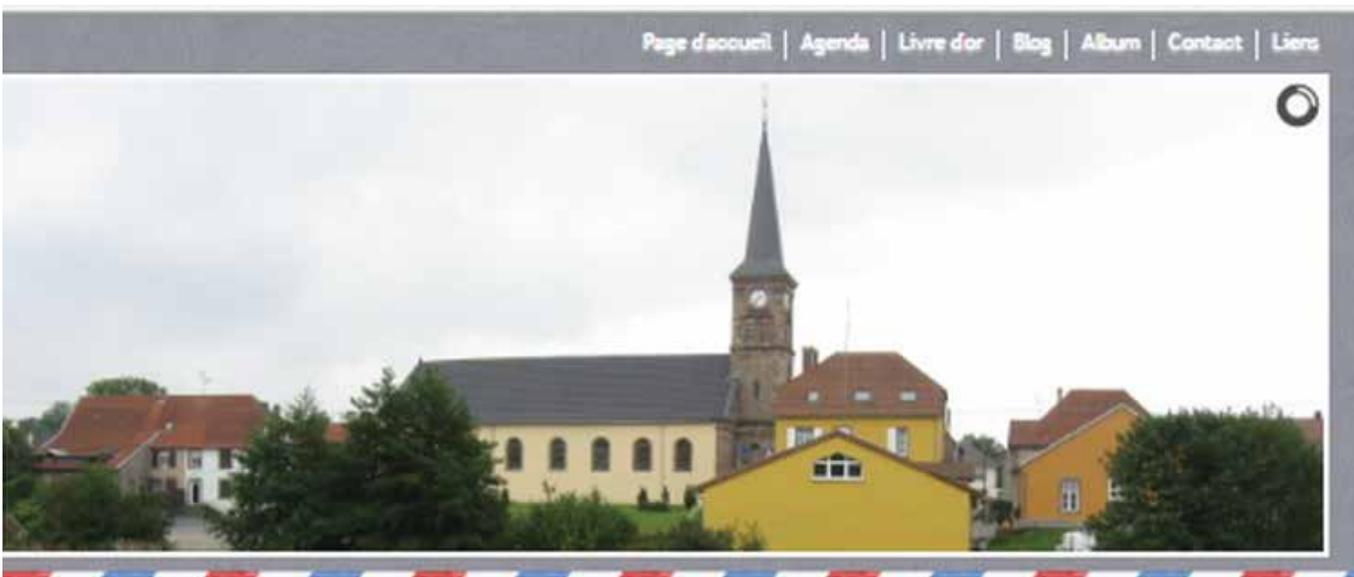
Bienvenue sur votre site internet

www.hommarting.fr

Vous n'avez pas encore eu l'occasion de découvrir le site web de votre village ?

Voici une aide afin de vous aider à mieux vous diriger ou trouver l'information dont vous avez besoin.

LE BANDEAU D'ACCUEIL (en haut à droite)



PAGE ACCUEIL : en un clic, vous serez dirigés directement sur la page centrale du site.

AGENDA : vous retrouverez toutes les manifestations associatives et communales à venir.

LIVRE D'OR : si vous souhaitez laisser un message concernant votre site web.

BLOG : historiques des faits marquants de la création de votre site web.

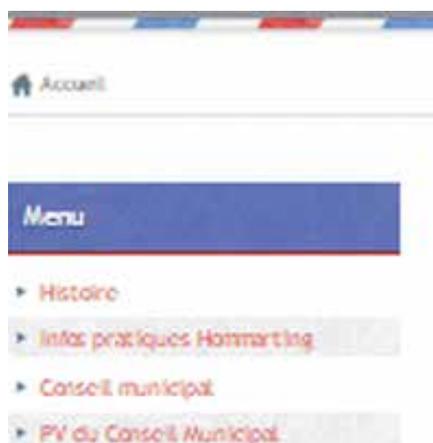
ALBUM : photos diverses du village.

CONTACT : pour adresser un mail directement à la mairie.

LIENS : liens directs sur sites (service public, partenariats...)

LE MENU (à gauche de la page accueil)

Il vous permettra de trouver par thématiques les informations, aides, photos... de la vie de votre village.



**HISTOIRE, INFOS PRATIQUES, CONSEIL
MUNICIPAL, PROCES VERBAUX, BULLETIN
MUNICIPAL, SERVICES, ENFANCE,
ASSOCIATIONS, TOURISME, PLANS,
PHOTOS, VIDEOS...**

LES INFORMATIONS ESSENTIELLES EN PAGE ACCUEIL

Bienvenue à HOMMARTING (dernière mise à jour 04/02/2017)

Mentionne toujours la dernière date de mise à jour de votre site.



CE MOIS CI SUR VOTRE SITE :

Donne le détail des mises à jour pour trouver plus rapidement l'information.

**N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions,
volonté de transmettre une information, une annonce, une idée, des
photos...**

Vous pouvez contacter directement la mairie au 03.87.07.90.06 ou
mairiedehommarting@wanadoo.fr

Vous pouvez également prendre contact avec notre webmaster Mlle
Virginie SITZ par mail : vs57@sfr.fr

Bonne visite et à bientôt sur votre site www.hommarting.fr

LAURÉATS DES MAISONS FLEURIES 2016

Madame BOLL Jeanne	25 rue des Tilleuls	Madame MULLER Mathilde	2 rue du Chapelle
M. et Mme BOLLINGER Antoine	12 rue de la Forêt	M. et Mme MUNIER Patrick	5 rue des Mésanges
M. et Mme CHERRIER Yannick	8 rue de la Forêt	M. et Mme NISSE Jean-Louis	1 Route Nationale 4
M. et Mme FELDNER Rémy	4 rue des Mésanges	Madame NISSE Marie - Odile	10 rue des Vosges
M. et Mme FOGEL Michaël	6 rue Nicolas Charpentier	M. et Mme NOUVIER Bernard	23 rue de la Forêt
M. et Mme FREYERMUTH Marc	17 rue de la Forêt	Madame NOUVIER Anne	4 Place des Marronniers
M. et Mme FROELIGER Joël	7 rue des Tilleuls	M. et Mme OHMER Guy	25 rue du Moulin
M. et Mme GERARD André	14 rue des Perdrix	Madame OURY Marie José	6 rue de la Forêt
M. et Mme GERARD Antoine	35 rue des Tilleuls	M. et Mme PEIFFER Victor	23 rue des Tilleuls
M. et Mme HERRMANN Patrice	6 rue des Vosges	Monsieur PEIFFER Bernard	21 rue des Vosges
M. et Mme KALK Roland	5 rue des Vergers	M. et Mme PETT Roland	7 rue des Lilas
M. et Mme KIEFFER Loïc	41 rue de la Chapelle	M. et Mme SCHITTER Jean-Paul	29 rue du Moulin
M. et Mme KLEIN Emmanuel	2 rue Nicolas Charpentier	Madame SCHNITZLER Madeleine	14 rue des Lilas
Madame KRIEG Béatrice	9 rue de la Forêt	M. et Mme SCHWALLER André	30 rue des Vergers
M. et Mme KROMMENACKER André	25 rue des Vosges	Madame SIFFERT Rose-Marie	16 rue des Vosges
M. et Mme KRUMMENACKER Etienne	6 rue des Mésanges	M. et Mme STEPHAN Eugène	9 rue des Charmes
M. et Mme KUBLER Joseph	7 rue des Vergers	Madame TOUCHE Hélène	1 rue des Vosges
M. et Mme LIEGEOIS Claude	6 rue des Lilas	M. et Mme WILHELM Jean - Luc	12 rue des Vergers
M. et Mme MAURER Bernard	22 rue des Vosges	M. et Mme WITTMANN Gérard	9 rue du Moulin



Le maire, les adjoints et conseillers municipaux, ainsi que le jury et son président Gilbert Burger ont convié les 38 lauréats du concours des maisons fleuries à participer à une petite réception de félicitations et de remerciements. Le jury a eu fort à faire en matière de sélection. Un choix quelque peu délicat. En cadeau les lauréats ont reçu un bon d'achat dans un supermarché qui permettra aux heureux sélectionnés de s'offrir un petit plaisir.

INONDATIONS DU MOIS DE JUIN

Début juin, un vendredi soir, la pluie n'arrête plus de tomber. Les cours d'eau débordent. 18 maisons sont inondées. Les Missions Africaines de Zinswald, le centre d'intervention des pompiers, l'atelier municipal connaissent le même sort. Tous les accès routiers au village sont submergés. Hommarting est coupé du monde.

Une cellule de crise est installée dans les locaux de la mairie. Un poste de commandement y organise les secours. Une dame doit être évacuée....



Que fait la commune face à une telle catastrophe ?

Dans la mesure du possible, la première obligation des élus est d'être sur le terrain. Ensuite, il leur faut assister les secours, annoncer les dangers, reloger ou héberger dans des locaux chauffés, s'occuper de l'intendance, mettre du matériel à disposition des sinistrés, rester en contact des services départementaux ou préfectoraux.

Ensuite, les déclarations pour un éventuel arrêté d'état de catastrophe naturelle doivent être rédigées. Hommarting a été reconnu dans cet état lors de ces inondations.

Des curages de fossés ont été réalisés après la décrue, mais ne pourront empêcher les cours d'eau de quitter leurs lits si des pluies diluviennes de la même intensité devaient se reproduire.

La commune a demandé de l'aide à la communauté de communes. Elle a souhaité la création d'un groupe de réflexion et de travail pour lutter contre les inondations. L'acquisition de matériel de lutte pour obturer les ouvertures des maisons les plus exposées fait partie des premières décisions. Une étude des bassins versants a été lancée et proposera ses solutions. Des travaux simples de protection seront réalisés à l'initiative de la commune autour de la caserne des pompiers et des endroits pouvant être facilement protégés.



DU PAIN FRAIS, CHAUD ET CROUSTILLANT, 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7

Sur une proposition de plusieurs conseillers municipaux, une réflexion a été engagée pour permettre à chacun de disposer de pain frais sans se déplacer dans une localité voisine. A deux reprises, la tentative de faire fonctionner un dépôt de pain n'a pas fonctionné en raison de la faible marge bénéficiaire du commerçant en place.

La solution d'une machine de cuisson et de distribution a été retenue. L'investissement non négligeable sera pris en charge par un boulanger. Celui-ci alimentera le distributeur 7 jours sur 7 et suivra le fonctionnement par une liaison internet.

La commune mettra un terrain et un abri à disposition de l'artisan sur la place libérée par la démolition de la petite maison à côté de l'église, rue des Tilleuls.

La baguette devrait être disponible dans le courant de cette année 2017.



LOTISSEMENT « LES JARDINS », RUE DU BOULANGER, PASSAGE DE LA GRANGE...

La première tranche des travaux du nouveau lotissement s'achève. Elle comprend les terrassements et la voirie provisoire, les réseaux secs, les raccordements à l'eau potable et au réseau d'assainissement, l'alimentation électrique, l'éclairage public, le déplacement de deux lignes électriques en basse tension...

La voirie définitive sera réalisée après la construction des maisons sur les 10 parcelles d'une superficie moyenne de 6,50 à 7,00 ares. Le prix de vente a été fixé à 55 € / m². La commune est propriétaire d'un vieux hangar en bois situé à l'entrée de la rue côté salle polyvalente. Celui-ci sera démonté et la parcelle commercialisée dès qu'un nouveau lieu de stockage sera réalisé à l'arrière du centre d'intervention des pompiers.

L'originalité de ce lotissement, c'est son accès côté rue des Vosges. Il traverse une grange pour s'accrocher au cœur du village. Cet accès, en sens unique de circulation, devrait apporter un certain cachet au quartier. Des terrains sont encore disponibles et peuvent être réservés au secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture.



DU PÂTÉ LORRAIN DANS L'ANCIENNE BOULANGERIE

Après le décès d'Eugénie FROMANT, la commune a fait l'acquisition du bâtiment qui abritait la boulangerie du même nom, rue des Vosges. Le lotissement en chantier s'est vu doté d'un deuxième exutoire et rattaché au centre du village par une traversée des dépendances.

Le rez-de-chaussée de la partie habitation est en travaux. Bientôt, on y verra la fabrication, la cuisson et la vente des pâtés lorrains de Pierre BIRI.

Les employés communaux ont arrachés dalles et planchers pour donner une hauteur sous plafond suffisante. Les travaux plus impressionnants que lourds devraient être achevés pour l'été. L'artisan pourra travailler dans de bonnes conditions, et son échoppe sera visible par la clientèle de passage.



LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'agrandissement des locaux du périscolaire a été demandé depuis quelques années déjà par la formidable association 1 2 3 Soleil. Une étude d'installation d'une véranda a même été lancée par le club, qui voulait financer les travaux. L'espace du vieil accueil est effectivement trop étroit lorsque tous les enfants inscrits sont présents.

La commune a pris le relai en ajoutant une grande salle d'activités au projet. Les aides sous forme de subventions atteignent 80 % des estimations de dépenses. L'Etat, la Région, Le Département et la CAF ont soutenu l'opération. La réforme scolaire a été adoptée au bon moment. Ou aurions-nous pris les bonnes décisions au meilleur des moments ?

Suite à un appel d'offres, dix lots ont été attribués comme suit :

Lot 01	TERRASSEMENTS – VRD	STRUBEL
Lot 02	GROS-OEUVRE	STRUBEL
Lot 03	ETANCHEITE TOITURE TERRASSE	SOPREMA
Lot 04	MENUISERIE EXTERIEURE	SESMAT
Lot 05	DOUBLAGE CLOISONS	IDEAL CREATION
Lot 06	ELECTRICITE VMC	SETEA
Lot 07	CHAUFFAGE SANITAIRE	NISSE Frères
Lot 08	MENUISERIE INTERIEURE	REIMEL MICHAEL
Lot 09	CHAPE CARRELAGE FAIENCE	KOENIG
Lot 10	PEINTURE SOL SOUPLE	WEIL SARL





Les travaux seront achevés avant l'été pour faire profiter les écoliers de ce nouvel équipement dès la rentrée 2017.



ZONE D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAUTAIRE DES GRANDS HORIZONS

(Communes de Brouviller, Hommarting et Réding)

A intervalles plus ou moins réguliers, le dossier de création d'une zone d'activités au nord de la RN4 refait surface. Avant d'aller plus loin dans l'aménagement de la ZAI, l'obligation passe par la mise aux normes de l'accès à la RN4.

Et avant de lancer les travaux, les études se suivent et se multiplient. L'étude d'opportunité est en voie d'achèvement. Elle est réalisée par la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL). C'est le bureau d'étude qui a réalisé et commercialisé les Terrasses de la Sarre.

La commune a été priée de donner son avis sur le dossier avant instruction par la DIR-EST (Direction Interdépartementale des Routes).



Ci-dessus, le plan modifié de l'échangeur suite aux nouvelles normes. Les voies d'accès côté nord débordent largement du couloir exproprié. Le côté sud est conforme au projet initial.

L'avis communal demande la modification complète du tracé nord et la limitation des emprises sur les zones agricoles

Le planning SEBL prévoit une mise en service pour l'automne 2020. Il faudra donc encore s'armer de patience pour voir la disparition de l'accès perpendiculaire extrêmement dangereux. Même si les demandes de suppression de ce point à gros risques se succèdent depuis plus de 40 ans, chaque jour supplémentaire peut être fatal pour l'usager. Passer de 0 à 110 km/h nécessite entre 10 et 15 secondes, et une grande prudence s'impose avant de se lancer.

HOMMARTINOLOGIE,

Il y a des décennies, dans les villages comme le nôtre, la cohabitation était différente. Personne ne se serrait la main pour se saluer, jamais de bise pour dire bonjour, et encore moins au revoir. Les virus et microbes avaient plus de mal pour voyager d'un organisme à l'autre. Par contre, on se saluait davantage verbalement ou d'un signe. D'une phrase quand il s'agissait du curé ou d'une religieuse en tenue.

Les habitants s'aimaient ou se haïssaient tout autant. Ils n'étaient pas plus intelligents, et certainement pas plus bêtes. Ils vivaient les uns avec les autres, ils avaient besoin les uns des autres. L'entraide était journalière. La communication n'était pas virtuelle, mais bien réelle. Le bouche à oreille était aussi rapide que les ordinateurs. Il ne connaissait pas de bug ni d'absence de réseau.

A l'avance, les gens savaient qu'un veau devait naître dans une étable voisine. Ils allaient tirer sur la corde le moment venu. Ils savaient que la couverture devait être remplacée sur un toit du quartier et allaient faire la chaîne pour poser les nouvelles tuiles. Et sans le savoir, spontanément ils proposaient leur aide pour scier le bois, décharger une remorque ou attraper une bête en fuite. Dans les potagers, les semis et les plants étaient échangés, mais aussi les idées, les conseils et les dernières nouvelles. Le soir sur un banc, les amis héréditaires se reposaient et jactaient.

Que nous reste-t-il de tout cela ? Le souvenir comme seul héritage pour les plus anciens, l'indifférence pour les plus jeunes. L'appli sur le mobile, l'apparence, le reflet, l'ignorance ?

Tôt ou tard, le fruit de notre façon de faire aura le goût amer d'une solitude inévitable

Hommartinologie ou l'art de nous regarder vivre. Observer les difficultés que nous pouvons rencontrer tous les jours dans les couples, dans les familles, dans la relation parents enfants, entre voisins, entre associations...

Un petit hochement de la tête en guise de salut, une main levée, un sourire ; les trois ont un pouvoir que les nouvelles générations sont en droit de connaître. Ils ont tant besoin de savoir. Où est la politesse, mes amis ? Elle est gratuite, alors qu'elle est la clé du vivre-ensemble. Elle est la réponse à un certain nombre de nos soucis.

N'attendons pas pour essayer !



ALORS VIEUX ? QU'EST-CE TU FOUS ?

C'est quoi un vieux ? « *C'est quelque-chose qui existe depuis longtemps. Se dit aussi d'un vin conservé pendant une période plus ou moins longue et qui a acquis des qualités particulières, spécialement du bouquet...* ».

Toutefois, traiter quelqu'un de vieux n'est pas très heureux. Ce n'est pas un compliment. Tout le monde n'a pas la même approche.

Alors il a été inventé toute une série de mots pour s'adresser aux anciens : l'âge d'or, le troisième âge, les seniors, le bel âge, les sages, etc.

Dans tous les villages ou presque, les retraités se regroupent en associations pour se rencontrer, pour voyager, se promener, jouer aux jeux de société. Ils aiment se voir et se revoir, faire des projets communs, de l'exercice physique, ou seulement se raconter des histoires.

A Hommarting, le club du troisième âge a fonctionné pendant des dizaines d'années. Il vient de rendre les clés de la salle qui lui était attribuée. Une cessation d'activité due au manque d'effectif. Il n'a jamais été facile d'augmenter le nombre de membres d'un ancien club qui a ses habitudes, sa routine, son train-train. D'autres le savent pour être passés par là.

Il est plus facile de recréer que de remodeler. Une renaissance sur des idées nouvelles, du sang neuf et l'envie peuvent faire repartir la machine.

Il est donc proposé à toutes celles et à tous ceux qui pensent qu'il vaut mieux sortir un peu que de s'ennuyer à la maison, de se regrouper à intervalles réguliers ou non.

Il est proposé à tous les retraités, mais aussi à tous ceux qui se sentent bien avec les plus de 60 ans, de vivre des expériences nouvelles, de rejoindre un groupe sans aucune obligation ou contrainte. Il leur est proposé de venir échanger leurs idées lors d'une rencontre sans aucun engagement.

Une invitation sera glissée dans vos boîtes aux lettres pour vous préciser la date et l'endroit de ce premier rendez-vous.



D'ores et déjà, si vous avez des envies particulières, vous pouvez faire parvenir vos idées en mairie. Et si vous avez envie de faire partie d'une équipe dirigeante, faites le savoir aussi.



EN RÉPONSE À VOS QUESTIONS...

Mercredi 3 août 2016, 2h30 du matin, un mail est adressé à la mairie. Son titre : message au conseil municipal. Le courrier de trois pages de questions, remarques et propositions est très intéressant. Il contient cinq points importants auxquels nous allons tenter de répondre. Par la même occasion, la commission communication du conseil municipal a décidé d'ajouter des points divers à cet article.

Point 1 : Accès RN 4

« Le 4 mai, il y a eu un accident sur la voie d'accès à la RN4 direction de Phalsbourg. Curieusement, il n'y a pas eu d'article dans le journal malgré la gravité (personne ne les a informés). Il y avait plusieurs véhicules de pompiers et ambulances. L'accès était bloqué. Cet endroit est connu pour être dangereux, et rien n'est fait depuis des années...il est temps de faire quelque chose...cela ne doit pas être compliqué de faire une voie d'accès... »

Le 4 mai en fin de journée, un jeune homme attendait au stop pour emprunter la RN4 en direction de Phalsbourg. Des centaines de voitures en provenance de Sarrebourg ont visiblement énervé le conducteur qui a forcé le passage. Une conductrice n'a pas réussi à éviter le véhicule sortant du stop, et l'a touché à l'arrière gauche. Celui-ci s'est arrêté 100 m plus loin, alors qu'il venait de démarrer. Un gros bouchon s'est formé et les secours ont été appelés de nombreuses fois par les automobilistes de passage.

Toute la scène a été filmée par une caméra de surveillance de parking, et il n'y avait aucune gravité, aucun blessé, la tôle très légèrement froissée. Les secours respectent la procédure et sont parfois nombreux. Ce sont eux qui préviennent la presse lorsque cela se justifie. Ce soir-là, il n'y avait rien.

L'endroit est extrêmement dangereux. Un article lui est consacré dans ce bulletin.

Point 2 : Les jeunes

« Il y a peu de choses à destination des jeunes de plus de 8 ans... les villages voisins proposent un terrain multisport, un terrain de foot ou disposent de clubs sportifs...Les villages qui ont des clubs sportifs, les soutiennent par des subventions. Hommarting ne connaît pas ce genre de dépenses et mobilise peu d'argent à destination des jeunes. L'argent que la commune n'utilise pas pour la jeunesse ne pourrait-il pas être mobilisé à destination des jeunes ? Quelques pistes : création d'un city, aménagement du terrain de foot en schiste, réfection du terrain de foot, entretien partiel du terrain de foot..... »

Tout ceci est très juste. Dans la question (*écourtée ci-dessus*) nous retrouvons les mots subventions, dépenses, argent, coûteux, investissement, chère... Nos villages voisins sont Réding, Lixheim, Brouviller, Arzviller, Guntzviller, Niderviller et Buhl-Lorraine. Les capacités d'investissement de certaines communes leur permettent beaucoup de projets. Les autres vivent à crédit comme nous. L'argent que nous n'utilisons pas n'existe pas. Il n'y a pas de club sportif, et personne ne pourra jamais en disposer si personne ne veut en créer. Chacun est libre de se lancer, chacun peut créer un club sportif. Ce n'est pas le rôle de la commune.

Le terrain de foot stabilisé est un rêve ancien. Aujourd'hui, ce terrain a commencé sa mutation avec les moyens du bord.

La ville de Sarrebourg, située à un saut de puce grâce à IsiBus, propose d'innombrables activités sportives et culturelles pour jeunes et moins jeunes. A Hommaring, des idées existent, le pétrole manque, mais tout est possible. Des portes s'ouvrent, mais il est trop tôt pour les promesses.

Point 3 : Le périscolaire

« ... la taille du projet me semble démesurée. J'ai entendu parler d'une salle de sport, cela me semble être du luxe pour notre commune. Malgré les subventions importantes, la note finale pour la municipalité ne sera pas anodine. Quelle sera la charge pour le village dans ce budget de 285.000 €. Je souhaite connaître le plan de financement. »

Le coût estimé de l'opération est de 291.000 €. :

- CAF de la Moselle	110 250 €
- Préfecture de la Moselle	44 948 €
- Région Lorraine	44 948 €
- Conseil Départemental de la Moselle	35 000 €
- Commune de Hommaring	56 000 €

Dans un exercice normal, le budget de fonctionnement de la commune de Hommaring est excédentaire d'une somme plus ou moins égale à sa part de financement du projet. Mais le plan de financement peut comporter des emprunts, une ligne de trésorerie, des subventions exceptionnelles. Lors du vote du budget annuel, le conseil municipal choisit la solution et décide. Le budget 2017 est en cours d'élaboration.

Les travaux d'extension de l'accueil périscolaire ont été soutenus par les services de l'Etat après l'adoption de la réforme des rythmes scolaires de 2013. La grande salle n'est pas une salle de sport, mais une salle d'activités dans laquelle le sport pourra être pratiqué. Aujourd'hui, les élèves de l'école primaire se rendent dans la salle polyvalente pour y faire des activités physiques, qu'il pleuve ou qu'il vente. Le déplacement se fait à pied le long des rues, et pas toujours dans les meilleures conditions de sécurité.

En-dehors des heures d'occupations scolaires, l'endroit pourra être mis à disposition des centres aérés, des cours de zumba, etc. On pourrait même envisager qu'un club sportif y pratique des activités comme les arts martiaux, le tennis de table, la gymnastique, etc. De quoi contenter celles et ceux qui demandent du sport dans le village. La commune pourra subventionner ces clubs sportifs comme les autres communes. Il n'y a plus qu'à se retrousser les manches !

Point 4 : Communication

« En 2015, lors d'une réunion, salle polyvalente, j'avais émis le souhait d'avoir plus de communication

./...

sur la gestion de la municipalité....dans le bulletin municipal, un peu moins de photos et un peu plus d'info....y faire figurer les délibérations du conseil municipal... y donner plus d'informations sur les projets en cours, planifiés ou en réflexion... »

Le maire et la majorité du conseil municipal sont aussi de cet avis.

Point 5 : Lotissement

« Suite aux récents orages, certains terrains du futur lotissement ont été inondés. Que se passerait-il si cela se reproduit sur des terrains construits. La commune risque-t-elle de devoir rendre des comptes ? »

L'inondation du 5 juin 2016 était exceptionnelle, mais peut se reproduire à tout moment. Les terrains du lotissement destinés à la vente ne sont pas situés en zone inondable. Les terrains situés sur les berges du cours d'eau en contrebas du chantier sont hors lotissement. Malgré cela, personne ne connaît la hauteur d'eau des débordements futurs, dans dix, cinquante ou cent ans. La commune doit toujours rendre des comptes, quel que soit la nature ou la cause du problème. Mais elle ne sera jamais mise en cause si elle respecte la réglementation en vigueur le jour des décisions.

Points divers. Questions d'ordre général adressées à la municipalité par les habitants.

Endroit où déposer des gravas : à l'heure actuelle sur le ban communal, il n'existe plus d'endroit pour déposer les gravas ou les déblais. La décharge près de l'étang communal a été fermée. Le terrain privé en haut de la rue de la Chapelle a été égalisé et nettoyé. Les déchèteries acceptent les produits de démolition. Les pierres sèches ou grossièrement concassées sont acceptées sur un terrain communal après accord de la mairie. Le béton sans armatures et les parpaings pourront éventuellement y être recueillis.

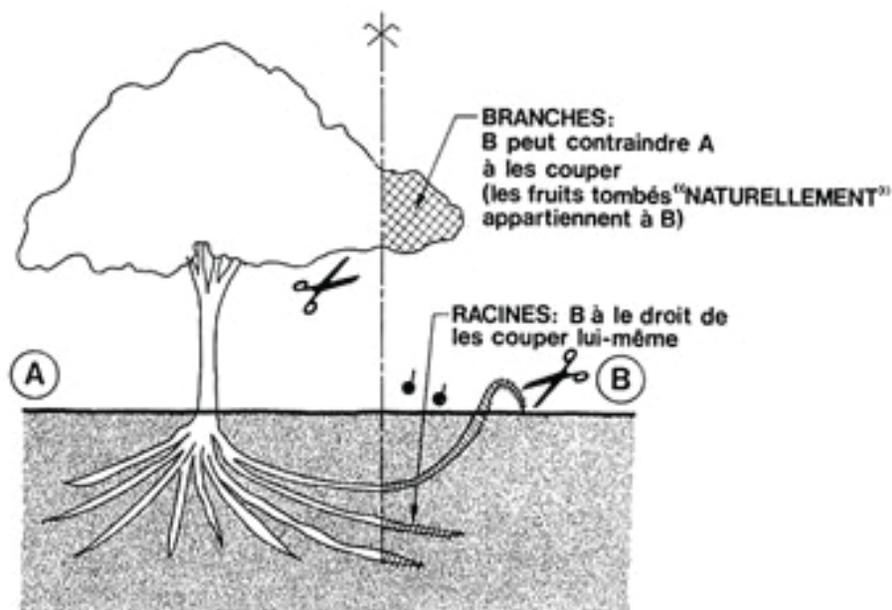
Le bruit est-il réglementé ? Un nouvel arrêté du maire est en cours de rédaction et sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Peut-on faire brûler des déchets verts dans le jardin ? Il est interdit de brûler l'herbe issue de la tonte, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures, etc. Les déchets verts sont considérés comme des déchets ménagers.

Quel est l'avenir de la maison Seyer ? Un arrêté de péril partiel réglemente l'accès à la demeure. Un arrêté de péril total va imposer au propriétaire de réparer ou démolir la maison. S'il n'y a pas de réaction, la commune fera les travaux aux frais du propriétaire. Dans le cas de cette maison, le dossier sera confié au juge des tutelles.

Quelles sont les distances de plantation par rapport aux limites des propriétés ?

A partir de l'axe de l'arbre, la distance est de 50 cm pour les hauteurs inférieures à 2,00 m. Cette distance est portée à 2,00 m quand la hauteur dépasse 2,00 m. Les fruits appartiennent au propriétaire du terrain sur lequel ils tombent (voir schéma ci-dessous).



Pourquoi les sapins ont été coupés en périphérie du terrain de foot ? Les arbres plantés derrière les anciens buts empêchaient les rayons de soleil d'atteindre la salle et le court de tennis. Les mousses ont proliféré grâce à l'humidité des parties ombragées. Ce n'est que lors de l'abattage, qui à l'origine ne devait être que partiel, que le bûcheron a découvert une maladie des résineux qui se propage rapidement d'un arbre à l'autre. Les racines énormes des plantations ont imposé un décapage du terrain que la municipalité a choisi de généraliser sur toute la partie entre l'ancien but et le talus.

Pourquoi le bus de ramassage scolaire ne s'arrête-t-il pas place des Marronniers ? Le Conseil Départemental de la Moselle a instauré des règles extrêmement rigides dans le domaine du ramassage scolaire. Ainsi, deux arrêts doivent être séparés de plus de 500 m. En 2007, La commune a demandé un point de ramassage supplémentaire place des Marronniers. Celui-ci a été refusé. En 2016, la demande a été réitérée et encore refusée. Une demande de dérogation exceptionnelle en raison d'un souci de sécurité va être adressée aux services compétents. Une copie sera transmise à toutes celles et ceux qui voudront bien entendre. Et si cela pouvait ne pas suffire, les arrêts actuels seront déplacés pour atteindre les 500 m.

PRESIDENT(E)S DES ASSOCIATIONS LOCALES

Nom	Prénom	Association	Adresse
BERGER	Michel	Association des Donneurs de Sang	19 rue de la Chapelle
BOLLINGER	Michèle	Association Les Aventures de Enzo	12 rue de la Forêt
FREYERMUTH	Marc	Conseil de Fabrique	17 rue de la Forêt
KROMMENACKER	André	Association des Arboriculteurs	25 rue des Vosges
KUHL	Jean-Bernard	Association des Sapeurs-Pompiers	5 rue Bellevue
LEININGER	André	Association des Pêcheurs	27 rue du Moulin
MEISSE	Aline	Association 1, 2, 3 Soleil	29 A rue du Moulin
MULLER	Yves	Association du Club d'Epargne	10 rue des Tilleuls
SCHNEIDER	Gérard	Association A.L.O et Association Cœur de Homard	23 rue du Moulin
GERARD	Fernande	Correspondante locale du Républicain Lorrain	35 rue des Tilleuls



Vente des brioches de l'amitié, du 07 au 08 octobre 2016, par les associations Les Arboriculteurs et Les Donneurs de Sang Bénévoles au profit de l'A.P.E.I. (Association des amis et Parents d'Enfants Inadaptés) de la Région de Sarrebourg.

La somme de 1 176,24 euros a été collectée dans notre commune.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES



Chers amis,

Vous avez certainement été informé, d'une manière ou d'une autre, que les réserves de sang étaient au plus bas à la fin de l'année 2016. C'est pourquoi, l'EFS nous a demandé d'organiser une collecte supplémentaire dans notre commune le 30 décembre. 54 donneurs ont répondu présent à cette collecte dont 3 nouveaux donneurs.

Au total en 2016, les 4 collectes nous ont permis de recueillir 210 dons avec, il faut le préciser, 9 nouveaux donneurs tout de même !

Ces chiffres sont encourageants et toute l'équipe se joint à moi pour vous remercier chaleureusement, au nom de tous les malades qui pourront bénéficier de ce sang ou de ses dérivés.

Une fois encore j'encourage toute les personnes, en âge et en mesure de donner leur sang, à « franchir le pas » et à venir nombreux lors des collectes de 2017 qui se dérouleront à la salle polyvalente de 17h30 à 20h30, aux dates suivantes :

- **VENDREDI 17 MARS**
- **JEUDI 29 JUIN**
- **VENDREDI 6 OCTOBRE**

Un grand MERCI à la population pour son accueil et sa générosité lors de la présentation de notre traditionnel calendrier.

Pour l'amicale,
Michel Berger



ASSOCIATION 1,2,3 SOLEIL

Pour commencer, l'ensemble des membres de l'association 1, 2, 3 Soleil vous souhaite une excellente année 2017.

2016 : UNE ANNEE FORMIDABLE !

L'année passée a été riche en événements pour notre association :



Une fabuleuse **Soirée Années 80** que nous prenons beaucoup de plaisir à organiser car l'ambiance de folie est toujours au rendez-vous !



Deux **Bourses aux vêtements** toujours autant appréciées par les exposants et visiteurs...

La traditionnelle participation à la **Brocante de Hommarting**.



Une nouveauté en 2016 : un **Rallye photo** dans les rues de Hommarting a donné du fil à retordre aux participants qui ont malgré tout apprécié cette activité.

Une grande **Fête d'été** qui a rencontré un succès inattendu au vu de la météo peu clémente... une soirée vraiment mémorable qui a débuté avec une démonstration de Zumba Kids par les enfants qui ont suivi avec enthousiasme les cours que nous avons organisé...



Mais aussi un fabuleux spectacle qui a fait voyager les spectateurs !



Un **Déjeuner dansant** qui n'a pas rencontré le succès espéré...



Et pour terminer l'année, la participation à la **Parade de Noël de Sarrebourg**.

En parallèle de toutes ces manifestations, nous avons organisé :

- Des **centres de loisirs** à chaque vacances scolaires (hormis Noël),



- Les **ventes de pains et viennoiseries** tous les 15 jours en partenariat avec la Boulangerie Kaiser de Réding,
- Des **cours de Zumba adultes** (mercredis de 20h30 à 21h30),
- Des **cours de Zumba Kids** (mercredis après-midi).

L'association a également assuré la gestion du court de **tennis**.

Nous tenons sincèrement à remercier tous ceux qui ont fait de tous ces événements un succès !

SEULE OMBRE AU TABLEAU...

L'an dernier nous avons lancé un appel aux bénévoles afin d'apporter un nouveau souffle à notre association.

Malheureusement celui-ci est resté sans réponse...

La majorité des membres actuels sont présents depuis la création de l'association et nous avons besoin d'un nouvel élan !

Peu importe votre âge... que vous soyez de Hommarting ou non... vous pouvez intégrer notre association qui a pour but de faire vivre le périscolaire et d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles et de façon pérenne.

Ce n'est pas toujours de tout repos, mais ça n'en reste pas moins une superbe aventure !

Nous vous invitons vivement à participer à notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 31 mars 2017 à 20h à la Salle Drussel afin d'être informé en détail

Nous vous accueillerons avec grand plaisir !

EVENEMENTS 2017

Samedi 04 mars : Soirée Années 80

Vendredi 31 mars : Assemblée Générale

Dimanche 09 avril : Bourse aux vêtements

Dimanche 14 mai : Participation à la Brocante

Samedi 1^{er} juillet : Fête d'été ou Soirée Tahitienne (à confirmer)

Dimanche 1^{er} octobre : Bourse aux vêtements

INFOS PRATIQUES

Pour l'accès au court de tennis, renseignements et inscriptions par mail à tennishommarting@gmail.com ou par téléphone ou sms au 06.72.22.36.11

Pour les cours de zumba adultes et enfants, renseignements et inscriptions par mail à asso123soleil@yahoo.fr ou par téléphone ou sms au 06.07.57.17.80

Coordonnées de l'association

1 rue de l'Ecole - 57405 HOMMARTING

Email : asso123soleil@yahoo.fr

Téléphone : 07.86.80.98.98

Horaires d'ouverture du périscolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

De 7h30 à 9h00

De 11h30 à 13h45

De 15h20 à 18h30

Mercredi :

De 7h30 à 9h00

De 11h30 à 12h00

Centres de loisirs 2017

Du 13 au 17 février : La folle aventure des Schtroumpfs

Du 10 au 14 avril : Promenons-nous dans les bois

Du 10 au 13 juillet : Dans les traces de Sherlock Holmes

Du 17 au 21 juillet : Les Olympiades

Du 24 au 28 juillet : La fête foraine débarque

Association Les Aventures d'Enzo



ACTIVITES 2016 :

18.06.2016 : Dîner dansant / soirée Disco à la Salle polyvalente

03.07.2016 : Assemblée générale

Réunie autour d'Enzo, la petite association présidée par Michèle Bollinger a tenu à informer l'assistance des animations réalisées pour la bonne cause. La trézière Amandine Muller, la maman d'Enzo a pu acquérir un lit spécialisé adapté à son handicap lourd.

A l'avenir un nouveau fauteuil serait utile car Enzo grandit et l'ancien n'est plus en mesure de le maintenir comme il faut.

04.12.2016 : Téléthon

L'association tient à remercier toutes les personnes qui sont passées faire un tour à cette belle manifestation avec le marché de Noël et tous ceux qui ont contribué à l'aide pour la recherche. Merci également aux exposants et commerçants qui nous ont offerts repas et lots de tombola. Un grand merci à Coiffure Dolorès pour son super travail, à Luc pour ses magnifiques chansons. Merci également à Christian Pizzas et bien sûr à tous les membres de l'association qui se sont investis à fond.



En 2017 une soirée disco est prévue le 20 mai ainsi que le marché de Noël au profit du Téléthon en décembre.

L'association collecte toujours les piles usagées pour le Téléthon. En 2016, nous avons collecté plus de 100 kg.